

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
BT	
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)	
8 3 7 / 1990	

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE **LA PROCÉDURE**
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDiqué CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
Date 13-12-90	Clt
Destinataires	

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
Lundi 5 Novembre 1990
LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

ENQUÊTE		
☒ PRÉLIMINAIRE	☐ FLAGRANT DÉLIT	☐ COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE CAS		

OBJET DE LA PROCÉDURE

Observation d'un O. V. N. I (Objets volants non-identifiés).

90307268

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	PV de Synthèse.
2	Relevé météorologique du 5 novembre 1990 de la station
3	Planche Photographique.
4	PV Audition de B , P (Témoïn).
5	PV Audition de B , P (Témoïn).
6	Rapport rédigé sur le champ par B , P
7	Plan de situation du secteur.

☐ SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.		VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ	
DESTINATAIRES	☐ 1	M. Le Préfet du département de la	LE
	☐ 1	M. Le Procureur de la République	
	☐ 1	M. Le Général, Commandant la 3 ^e région aérienne à	
	☒ 2	M. Le Ministre de la Défense -	
	☐ 1	Direction générale de la Gendarmerie Nationale - Bureau défense-opérations, Archives.	

10 DEC. 1990
4983

BT

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

837 / 1990

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

PROCÉDURE

d'ENQUÊTE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL

DE SYNTHÈSE

N° PIÈCE

1

N° FEUILLET

Renseignements Administratifs : Objets Volants non Identifiés.

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour, six novembre Mil neuf cent quatre vingt dix, à

nous soussigné(s) Gendarme A , Agent de Police Judiciaire, de la Compagnie
de , en résidence à -
Vu les articles 20 et 75 du Code de Procédure Pénale.
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

- PREAMBULE -

Le 5 novembre 1990 à 19 heures 05, sommes avisés téléphoniquement par B , P , demeurant à
actuellement au domicile de ses parents au lieu dit
commune de de ce qu'il vient de voir des Objets
Volants Non Identifiés.

- EXPOSE DES FAITS -

Ces phénomènes aérospatiaux dans le ciel forment des figures lumineuses, qui, viennent de s'estomper dans l'horizon. Ces objets volants non identifiés ne sont pas retombés dans le secteur.

- ENQUÊTE -

Pressé de questions de notre part, notre informateur reste très lucide. B , P , ne présente aucun trouble psychologique. Il décrit tous les phénomènes avec une très grande précision ; ce qui exclut toute forme de plaisanterie téléphonique. -----

Dans l'immédiat, nous l'invitons à récapituler tous les détails sur une feuille de papier, dans l'attente d'être entendu par notre Unité. (PV Audition PIÈCE N° 4)

Nous contactons le centre départemental de météorologie de . Ce service précise avoir reçu plusieurs appels téléphoniques signalant ces phénomènes, mais ne pas avoir remarqué ces engins lumineux sur les écrans de radar.

Nous récapitulons les renseignements sollicités concernant le relevé météorologique du 5 novembre 1990 à 18 heures (G.M.T)

(Pièce N° 1)

... / .

Nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie
à et aux autorités militaires par message n° 764/2.
Monsieur le Procureur de la République à est également informé lors de cette diffusion.

Nos recherches au niveau cantonal et notamment dans le secteur
de n'ont pas permis de découvrir les débris de l'engin
non identifié.

B , P , décrit les points lumineux et nous remet
son rapport personnel, rédigé aussitôt après le passage du phénomène.
Il n'a pas été influencé par la presse ou l'actualité, car lors de
son audition il ignorait que ces objets ont été vus par des centaines
de personnes. (PIECE N° 6)

Des prises de vues photographiques ont été effectuées sur les
lieux. (PIECE N° 3)

- CLOTURE -

Nous faisons parvenir la procédure constituée, tel que le détail
en figure au bordereau d'envoi.

Fait et clos à

, le

18 NOV. 1990

L'Agent de Police Judiciaire.

- RELEVÉ DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES -

Le 5 novembre 1990 sur la région de

à 18 h50

Situation Générale :

Température maximale de l'après-midi : 11°

Ciel au 3/4 couvert.

Nuages à 2200 m d'altitude.

Visibilité : 12 Km.

Vent : Nord-Est 2 noeuds = 4 Km/h environ.

Température sous abri : 7,3°

Température à 10 cm du sol : 8,8°

Isotherme 0° : 1200 m.

Renseignements communiqués par le Centre
Départemental de Météorologie de

837 / 1990

Témoin oculaire.

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, six novembre Mil neuf cent quatre vingt dix, à

nous soussigné(s) Gendarme A
de , en résidence à
vu les articles 20 et 75

, agent de police judiciaire, de la Compagnie

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

B , P

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M né

FILIATION

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

fils

C

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

agent S.N.C.F. demeurant

qui nous déclare à 10 heures :

Le 5 nov 1990, je me trouvais au lieu-dit commune
de , au domicile de mes parents. J'étais seul à l'ex-
térieur devant la porte d'entrée lorsque j'ai été témoin visuel de
phénomènes étranges, genre O.V.N.I. Il était 19 heures précises,
lorsque j'ai été surpris à la vue d'une sorte de feu d'artifice
gigantesque. Après avoir constaté ces phénomènes, j'ai avisé vos
services et il m'a été conseillé de noter toutes les impressions
immédiatement. J'ai immédiatement inscrit le récit et vous en remets
un exemplaire pour joindre à la procédure. Cette affaire, se résume
comme suit : J'ai vu des points lumineux, très énormes de couleur
"blanc très vif" avec une traînée orangée. Ces points de couleur se
déplaçaient dans le sens Sud-Ouest vers le Nord-Est, très rapidement,
à une distance que je n'arrive pas à l'évaluer. Dans un premier temps,
j'ai pensé à un feu d'artifice, lorsque ces points sont passés au
dessus de ma tête, l'alignement des points était très symétrique
et semblaient former une formation d'avions en patrouille sous la
forme d'un delta. Je n'ai pas entendu de bruit de moteur. Je précise
que l'habitation de mes parents est implantée dans la plaine. ---
Les points lumineux semblaient être sur un même plan et étaient dis-
posés en quinconce. Ils se déplaçaient à une très grande vitesse et
ont disparu une quinzaine de secondes après. Ces points lumineux
sont passés à la verticale de la maison, à ce moment précis, j'ai
cru voir un "gros bateau" ou une "formation d'avions" escorté. Il y
avait cinq traînées blanches, bien droites, à l'arrière, semblables
à celles laissées par les réacteurs d'avion. Je suis certain que le
ciel était dégagé, sans nuages. Il faisait nuit noire. Je ne puis toute-
fois préciser s'il y avait des étoiles, à priori, je ne pense pas.
J'ai appelé mes parents. Lorsqu'ils sont sortis, ils ont vu ces points
lumineux qui s'estompaient. Si tous les points appartenaient au même
vaisseau, cet engin volant serait d'une taille gigantesque, rien de
comparable à nos avions ou cargos construits dans le monde que j'ai
vu, au salon aéronautique , il y a quatre ans. --- J'ai
pris contact téléphoniquement avec la station de l'aéroport de
La personne entendue : L'A. P. J. *Wol*

, qui m'ont indiqué que la tour de contrôle n'avait rien détecté d'anormal, mais que les faits précités avaient été portés à leur connaissance. Je n'ai pas relevé la température extérieure, il faisait au moment des faits 3 à 4 degrés, le sol était sec, il ne pleuvait pas, l'humidité de l'air était assez dense. Je vous remets par écrit le relevé de mes impressions. Je ne vois pas dans l'immédiat de détail particuliers à signaler. ----

Le 6 novembre 1990 à 11 heures 15

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

L'A. P. J

Témoïn oculaire.

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, six novembre Mil neuf cent quatre vingt dix, à

nous soussigné(s)

Gendarme A

, Agent de Police Judiciaire, de la Compagnie

de

, en résidence à

vu les articles

20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

B , R

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M né

FILIAISON

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

fils de

M

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

retraité de la culture, demeurant
qui nous déclare à 14 heures 30 :

Le 5 nov 1990, je me trouvais dans la maison, et j'attendais pour prendre mon repas du soir. Mon fils P. est sorti momentanément. Pratiquement aussitôt, il a appelé en demandant de venir voir le ciel. Je me suis aussitôt relevé ainsi que mon épouse et nous sommes sortis. Dehors, nous avons vu une énorme masse éclairée de couleurs différentes. Une source lumineuse de forte intensité illuminait cet engin que je croyais être une escadrille d'avions. Mon fils nous a fait remarquer l'absence de bruit. Ce phénomène est passé dessus l'habitation, j'ai remarqué que l'arrière laissait des traînées orangées dans le ciel sombre. Il faisait bien nuit. Nous avons été surpris de voir ce phénomène inhabituel. Je ne puis vous donner de plus amples précisions, mon épouse se trouve dans la même situation car les faits se sont passés très rapidement. ----

Le 6 novembre 1990 à 15 heures 30

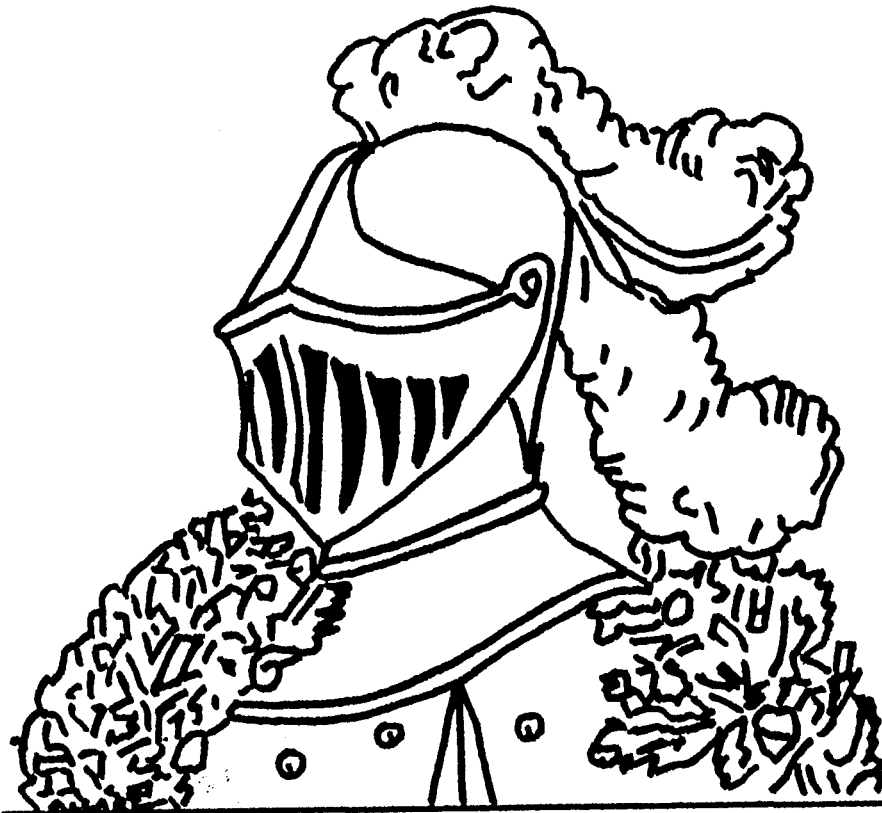
Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

L'A. P. J

90307268

RAPPORT REDIGE SUR LE CHAMP PAR BU , P.

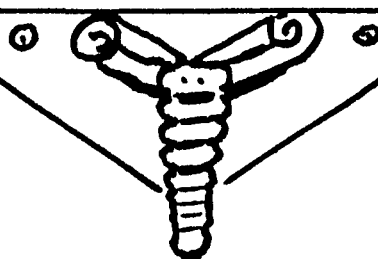


GROUPEMENT DE
COMPAGNIE DE
BRIGADE

PROCES-VERBAL N° 8 3 7 du 5 nov 1990

A F F A I R E

Observation d'un O. V. N. I



LUNDI 05 NOV 90

18^H00 (GMT)

Rapport établi à l'intention du
chef de brigade de gendarmerie
de _____

tel: _____

OBSERVATIONS:

Au lieu-dit la _____, commune de _____ à 19^H00 heure locale, j'ai été le témoin visuel de phénomènes étranges. Ces phénomènes - extra-ordinaires - ont été signalés auprès de la même gendarmerie - appel téléphonique à 19^H07 du même jour -

EXPOSÉ DES FAITS:

Alors que j'étais devant le domicile de M et Mme B _____, (mes parents), j'ai été surpris à la vue d'une sorte de feu d'artifice gigantesque; ou du moins, ce fut ma première impression. Après une seconde d'observation, la surprise et l'étonnement étant passés, j'ai appelé mes parents pour venir voir ce spectacle étonnant.

- En fait, nous avons vu des points lumineux, très lumineux de couleurs blanche et orange, laissant une trainée blanche semblable aux trainées laissées par les avions à réaction.

- Il n'y avait aucun bruit de moteur (pourtant, en pleine campagne, à cette heure où il faisait déjà bien noir, les bruits et sons s'entendent très bien).

Les "points" lumineux semblaient être sur un même plan et étaient disposés en quinconce. Ces "points" se déplaçaient à une très grande vitesse; du début où je les ai aperçus et où ils sont disparus à l'horizon, il s'est écoulé environ 15 (quinze) secondes.

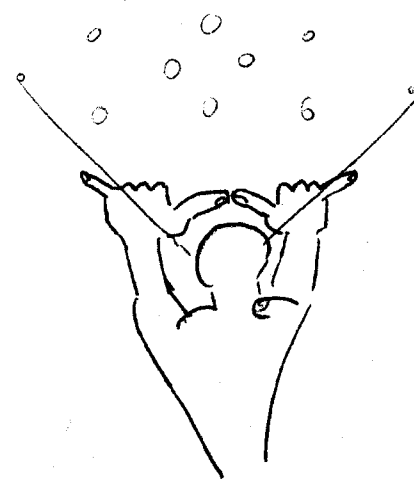
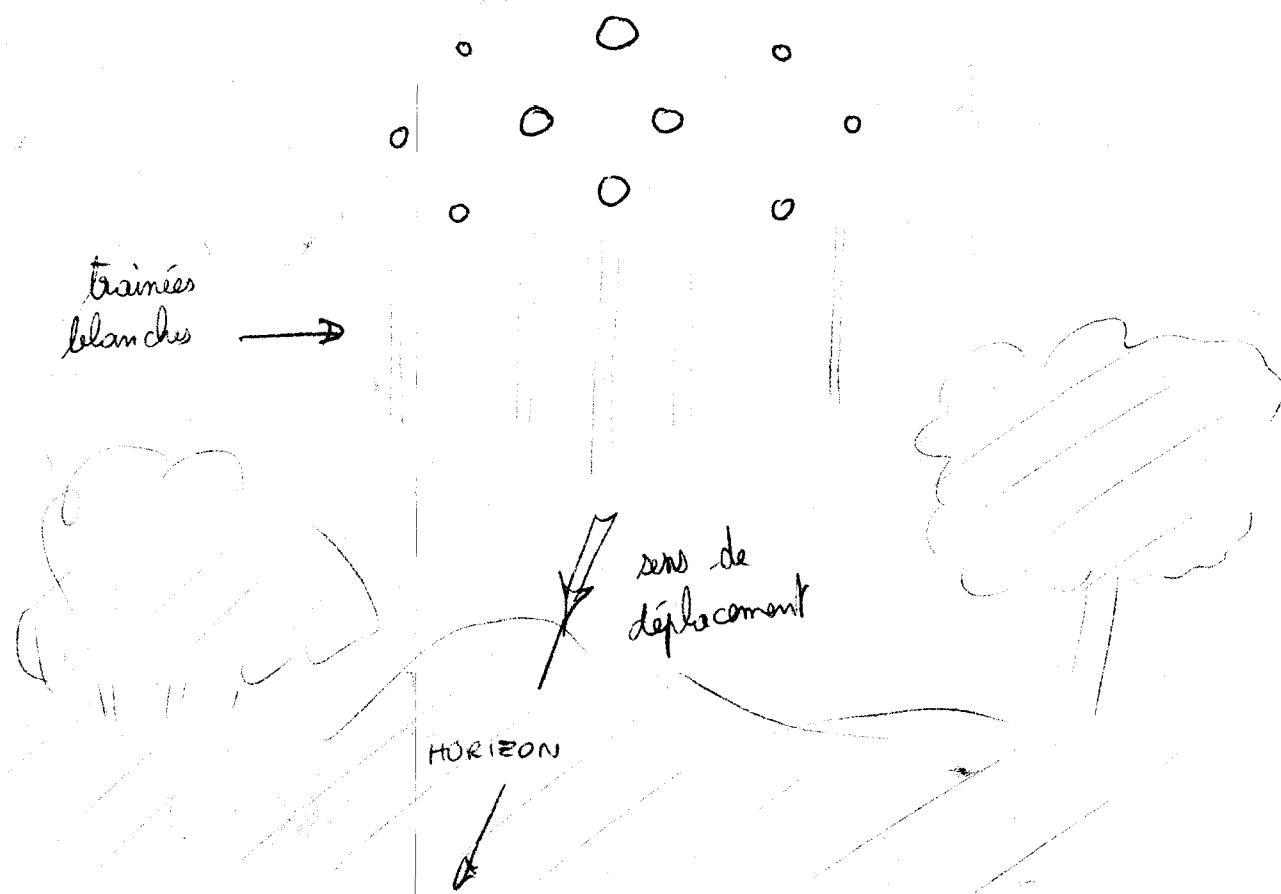
- Ces "points" sont passés à la verticale de la maison; à ce moment précis, ont aurait cru voir un gros "bateau", au centre, escorté par d'autres plus petits.

- Les trainées blanches étaient très droites et au nombre de 5 (cinq).

- Voici le schéma de la première vision:

- Ils y avaient quatre "points" plus gros au centre
- le nombre des petits points ~~est~~ est peut-être inexact, tout s'est passé très vite

L'angle de vision des points extrêmes étaient de 40 à 50 centimètres pris à une distance à bout de bras



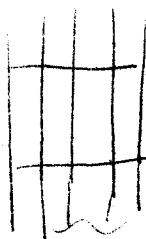
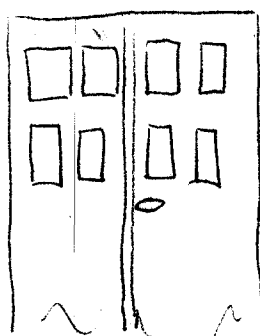
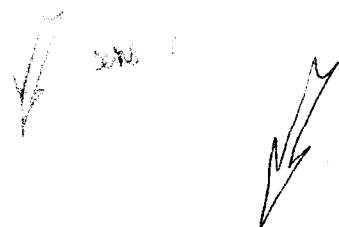
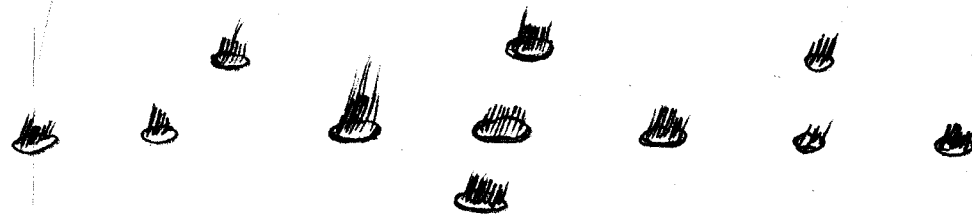
- l'altitude était très difficile à juger, vu que je n'avais pas de point de repère du à l'obscurité (la lune n'étant pas encore levée)
- Après le passage à la verticale, nous avons pu observer une couleur très vive, orangée (vue arrière de l'"engin volant"), semblable à des réacteurs d'avions.
- voici un autre schéma de l'ensemble après le passage au dessus du domicile:

Donc de progression :

Sud-Ouest → Nord-Est

48° → 228° (d'après ma boussole.)

point semblant
clignoter →



③

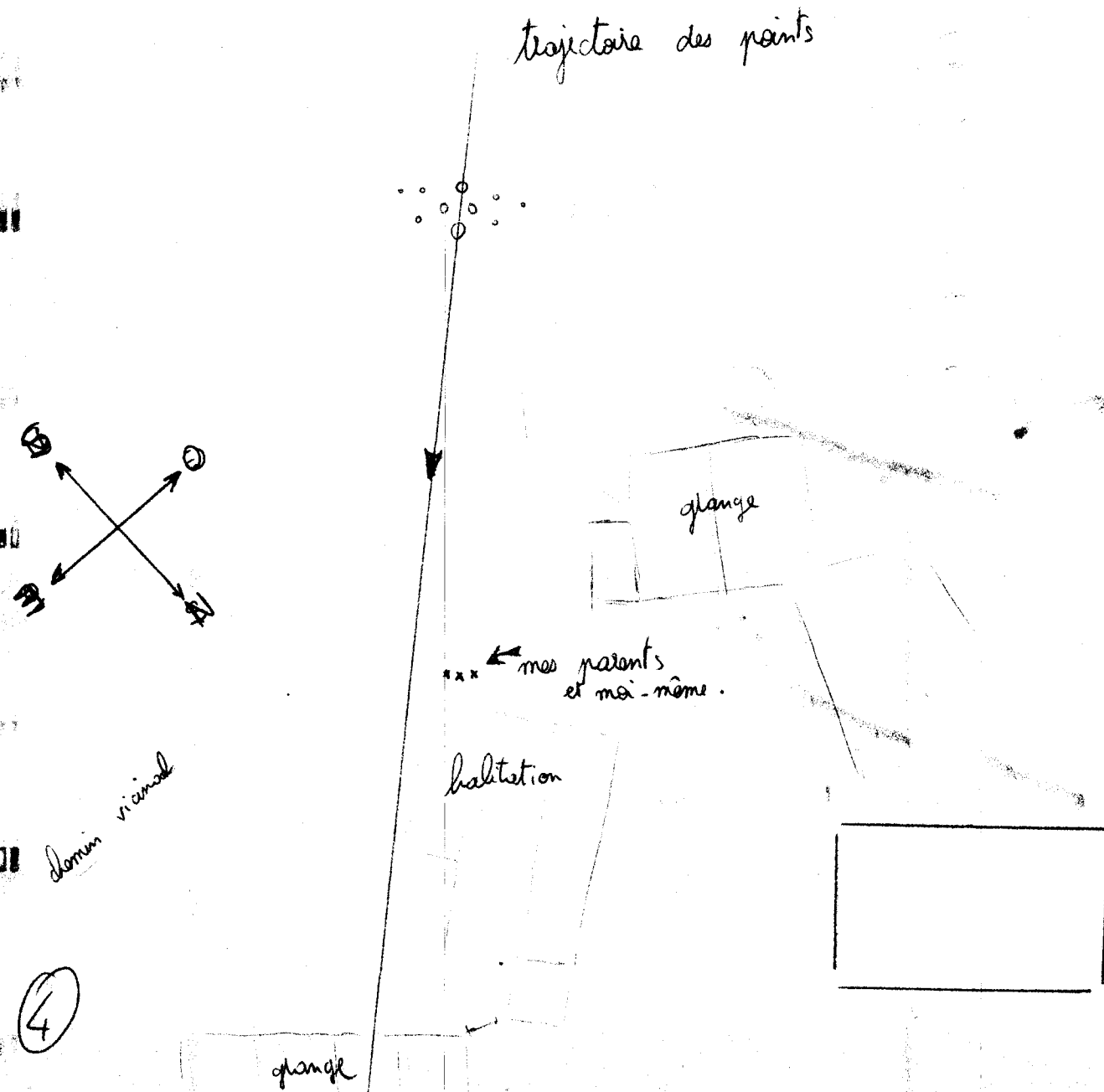
- la disposition n'est
peut être pas très exact
il fut très dur de
repérer la position de chaque
point,

- j'ai signalé les faits
à la gendarmerie et j'ai
téléphone à l'aéroport de
qui m'ont
avisé après reçu plusieurs
appels téléphoniques relatant
les faits pré-cités.

Pai-contre la tour
de contrôle n'a détecté
aucun passage anormal
durant l'opération...
appel : 19425

- Si tous les points appartenaient au même "vaisseau", cet engin volant serait d'une taille gigantesque; rien à voir avec "nos" avions (même le plus gros cargo du monde - soviétique - que j'ai vu au salon aéronautique de ... serait minuscule.)
- l'altitude semblait relativement basse par rapport à la grosseur des points lumineux (surtout vu de l'arrière où nous avons pu distinguer nettement des formes identiques à des réacteurs d'avions.)
- le fait le plus marquant et troublant est le silence de déplacement de "l'engin"

Voici un schéma de situation générale



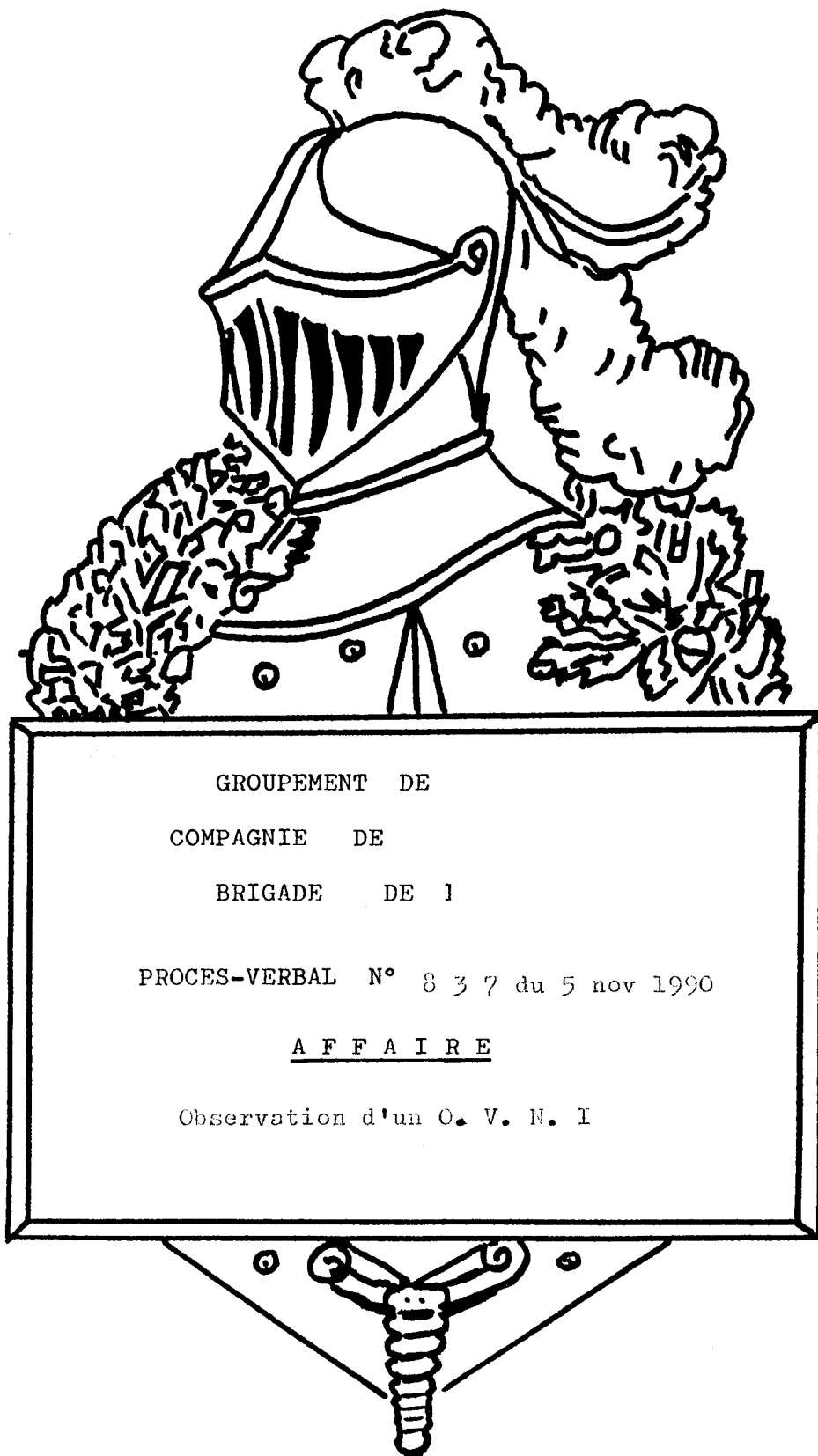
Je certifie sur
l'honneur avoir vu
quelque chose, encore
jamais vu, dont je n'ai
pas su identifier ni la
forme générale, ni l'origine...

A

le 05 NOVEMBRE 1990

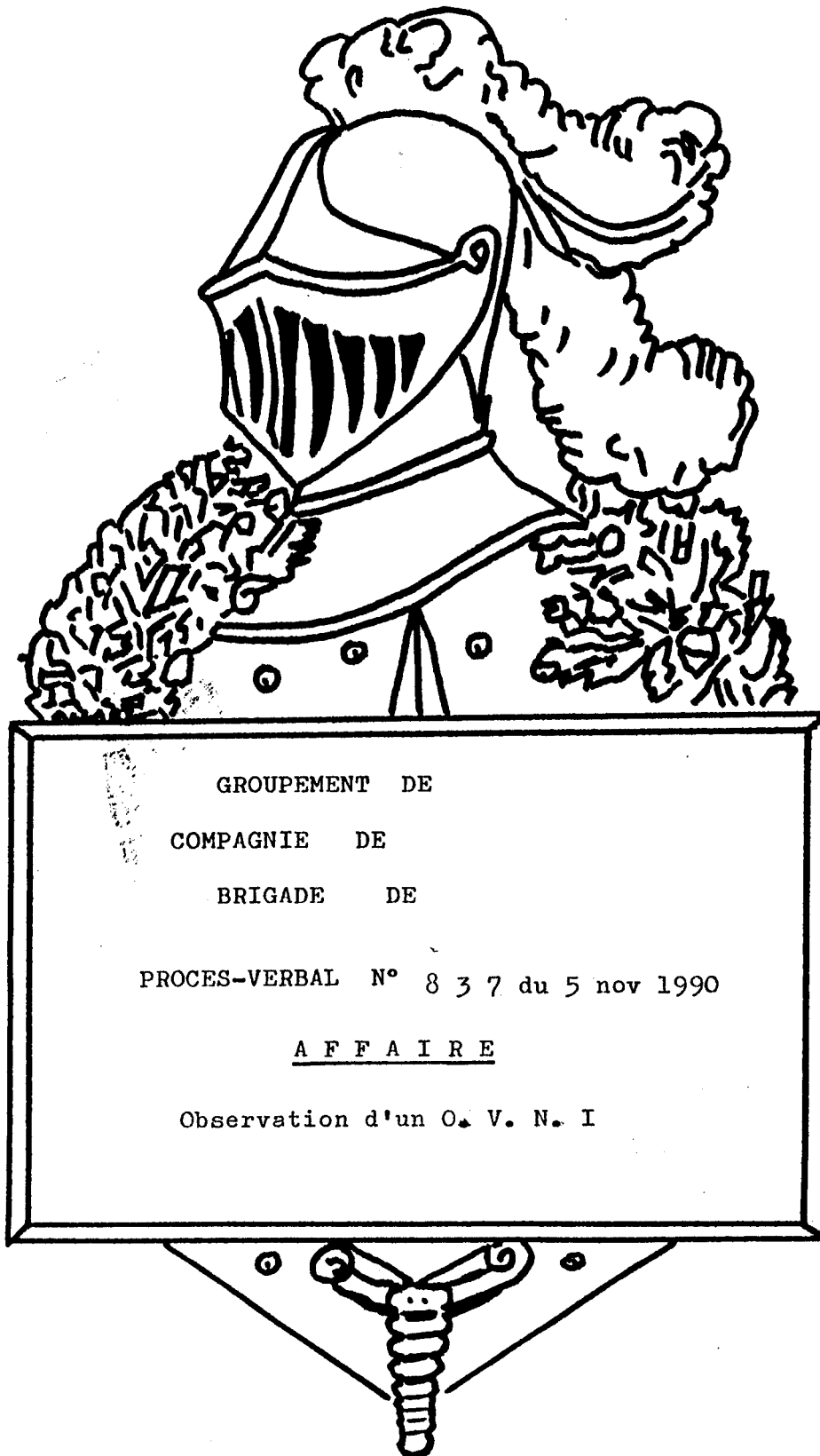
90307268

PLAN DE SITUATION DU SECTEUR



90307258

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE





Vue de l'habitation de

B [redacted]



Vue d'ensemble de
l'arrivée de l'O.V.N.I



Positionnement des témoins
lors du passage de l'O.V.N.I